



Les Martres-de-Veyre
naturellement cote

Mairie des Martres de Veyre
place Alphonse Quinsat
63730 LES MARTRES DE VEYRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mars, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PIGOT Pascal, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 21

Date de convocation du Conseil Municipal : le 08/03/2024

PRESENTS : Pascal PIGOT - Martine BOUCHUT - Régis BERNARD - Gilles DURIF - Gloria DIALLO - Jean-Pierre RIGAL - Christophe CHAPUT - Grégory DESTOMBES - Sylvie CAMUS - David PERREIRA - Sébastien BERNARD - Frédéric MASSON - Jocelyne MOGENROS - Laurence DELAVET - Éric CANDIOLO - Damien COULON -

ONT DONNE POUVOIR : Catherine PHAM (procuration à Martine BOUCHUT) - Annick BARDEY (Procuration à Gloria DIALLO) - Pascal BARTHELEMY (Procuration à Gilles DURIF) - Anne-Sophie JARROUSSE (Procuration à Régis BERNARD) - Catherine LOPEZ (Procuration à Laurence DELAVET).

ABSENTS : - Stéphanie DUBIEN - Evelyne KERJOLIS-CAUVIN - Kévin TREMOUILLE - Anthony VAZEILLE - Cécile MANDONNET - Lucie DEQUESNES.

Grégory DESTOMBES a été élu secrétaire.

N° 2024-02-08

CM du 14 mars 2024

Objet : affectation des résultats 2023 du budget annexe – les Martres Energie

Vu le compte administratif 2023 du budget annexe LES MARTRES ENERGIE présenté ce jour au Conseil municipal comme ci-dessous

Vu le compte administratif 2023 du budget annexe LES MARTRES ENERGIE présenté ce jour au Conseil municipal comme ci-dessous :

COMPTE ADMINISTRATIF	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
INSCRIPTION	36 200,00	1 413,23	37 613,23
REALISATION	30 000,00	0,46	30 000,46
DEPENSES			
INSCRIPTION	36 200,00	1 413,23	37 613,23
REALISATION	427,69	-	427,69
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	29 572,31	0,46	29 572,77
Déficit	-	-	-

Pour rappel, il n'y a pas eu d'excédent ou déficit de résultat reporté de 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages :

- **Reporte** le résultat global de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2023 de 0.46€ sur le budget 2024 en recette de fonctionnement (002).

- **Reporte** la somme de **29 572.31€** sur le budget 2024 en recette d'investissement (001).

Pour :	21
Contre :	
Abstention :	

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 15 mars 2024

Le maire,
Pascal PIGOT

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

